

Dieu est Saint, Dieu est Amour ou l'arche, le propitiatoire et l'autel

Nous vous présentons ici une traduction abrégée du chapitre « L'arche, le propitiatoire et l'autel » extraite du livre *No little people*, de Francis A. Schaeffer.

Les sacrifices de l'Ancien Testament ne pouvaient pas rendre, aux yeux de Dieu, les adorateurs parfaits ni même libérer leur conscience. Ceci est clairement expliqué dans l'épître aux Hébreux lorsque l'auteur décrit l'adoration dans l'Ancien Testament comme « *une figure pour cette période durant laquelle les dons et les sacrifices présentés ne pouvaient mener à la perfection, sous le rapport de la conscience, celui qui rend ce culte. Ce sont là des ordonnances charnelles, relatives seulement à des aliments, des boissons et diverses ablutions, et imposées jusqu'à un temps de réforme.* » (Hbr. 9 : 9-10).

Mais l'écrivain de l'épître aux Hébreux continue en disant que Christ est devenu « *un souverain sacrificateur des biens à venir ; il a traversé le tabernacle plus grand et plus parfait qui n'est pas construit par la main de l'homme, c'est-à-dire qui n'est pas de cette création* » (Hbr. 9 : 11). Ce que les sacrifices de l'Ancien Testament ne pouvaient faire, Christ l'a accompli avant que le livre aux Hébreux ne soit écrit. L'adoration relatée dans l'Ancien Testament ne pouvait pas sauver ni libérer la conscience. Par contre, le sacrifice de Christ le peut.

Les sacrifices de l'Ancien Testament : une illustration

L'épître aux Hébreux déclare que les sacrifices dans l'Ancien Testament étaient un *modèle* de ce que le Christ accomplirait dans les *faits*.

*Il était donc nécessaire que, d'une part, les représentations des réalités célestes soient purifiées de la sorte et que d'autre part les réalités célestes elles-mêmes le soient par de meilleurs sacrifices. Car Christ n'est pas entré dans un sanctuaire fait par la main de l'homme, imitation du véritable, mais dans le ciel même, afin de se présenter maintenant pour nous devant la face de Dieu.... La loi, en effet, possède une ombre **des biens à venir** et non pas l'exacte représentation des réalités ; c'est pourquoi elle ne peut jamais, par les sacrifices toujours identiques qu'on présente perpétuellement chaque année, amener à la perfection ceux qui s'approchent ainsi*

de Dieu. (Hbr. 9 : 23-24 et 10 : 1)

« Les biens à venir ». Le texte grec parle d'un événement précis pour lequel la loi a fourni un modèle ou une illustration. Il est intéressant de noter que l'adoration dans l'Ancien Testament est comparable à une pièce de théâtre moderne dans laquelle les gens sont les acteurs. Les Juifs participaient activement à cette adoration jour après jour. Bien que l'adoration dans l'Ancien Testament ne puisse en elle-même pas sauver, il s'agissait néanmoins d'une vraie adoration et une profonde illustration d'une vérité éternelle et spirituelle.

Le cœur de l'illustration

Le cœur de cette illustration était le tabernacle et l'adoration qui s'y rapporte. Selon l'épître aux Hébreux, « ... *Moïse en fut divinement averti, quand il allait construire le tabernacle : Regarde, lui dit Dieu, tu feras tout d'après le modèle qui t'a été montré sur la montagne.* » (Hbr.8:5). Dieu dit à Moïse, « Il n'est pas de ton droit de changer quoi que ce soit. Ne fais pas appel à quelqu'un pour changer le plan. »

Dans le livre des Actes, Etienne réitère que le plan venait de Dieu : « *Nos pères avaient au désert le tabernacle du témoignage, comme celui qui parlait à Moïse avait ordonné de le faire d'après le modèle qu'il avait vu.* (Act 7 : 44). Ce lieu d'adoration n'a pas été construit comme une chapelle ou une église aurait été construite aujourd'hui, car il y avait une implication supérieure à un architecte humain. Moïse devait suivre le modèle donné par Dieu. (voir Exode 24 : 18 ; 25 : 9 ; 25 : 40 ; 26 : 30)

Dieu lui-même en était l'architecte. Il a accordé à Moïse une vision (ou quelque chose de semblable) en disant : « C'est exactement de cette manière que le tabernacle devra être construit, sans aucune modification ». Dieu a donné le modèle à Moïse et il l'a fait dans le but de présenter une image correcte du Christ et de son œuvre.

Les deux points que nous avons considérés jusqu'ici sont :

1. L'adoration dans l'Ancien Testament n'était pas suffisante en elle-même et
2. Il s'agissait d'un modèle précis, donné par Dieu, de ce que le Christ allait accomplir.

L'arche

Si une personne voulait traverser le tabernacle, elle se trouverait en premier lieu dans une cour entourée de rideaux, puis elle entrerait dans une tente et, finalement, à l'issue de celle-ci il y aurait un compartiment séparé, appelé le lieu très saint. Dans Exode 25 :10 Dieu commence par révéler les objets qui devaient être placés dans la structure. Il débute par l'arche dans le lieu très saint. « *Ils feront une arche en bois d'acacia ; sa longueur sera de deux coudées et demie, sa largeur d'une coudée et demie et sa hauteur d'une coudée et demie.* »

Il est intéressant de noter que Dieu décrit chaque chose (à l'exception d'une seule, dont nous reparlerons plus tard), en commençant par le lieu très saint, pour ensuite aller vers l'extérieur. Cela signifie que le tabernacle n'était pas vu depuis la perspective de l'adorateur mais depuis celle de Dieu. L'ordre était du lieu très saint vers l'extérieur.

L'arche elle-même représentait la présence de Dieu et, pour les Juifs, c'était leur possession la plus précieuse. Nous devons relever qu'aucune idole n'était placée avec l'arche que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du tabernacle. Selon des textes historiques, lorsque Pompée est entré dans le temple en forçant son chemin jusqu'au lieu très saint, il s'est exclamé : « ils n'ont même pas un dieu », car il n'a trouvé aucune idole. Un temple grec, romain ou étrusque avait, en principe, une construction semblable à celle du tabernacle mais dans cet endroit il y avait toujours une idole. En Exode nous voyons quelque chose de très significatif : aucune idole n'était placée dans le lieu très saint.

Par contre Dieu y a placé son arche en représentation de son **CARACTÈRE**. Le plus important est de savoir ce que représente le caractère de Dieu et celui-ci est représenté dans l'arche.

La représentation du caractère de Dieu avait deux parties, la première était l'arche elle-même. En fait il s'agissait seulement d'un coffre mais étant fabriqué en bois d'acacia et recouvert d'or, c'était un objet lourd et précieux. Il avait cette forme dans le but de contenir quelque chose, à savoir la loi de Dieu : « *Tu mettras dans l'arche le Témoignage que je te donnerai.* » (Ex 25 :16). Ce « témoignage » était le texte des « Dix Commandements » complété par les autres parties de la loi de Dieu représentant des prolongements des Dix Commandements.

Donc la centralité était l'exposition de la loi de Dieu, celle qui proclamait sa sainteté, son caractère. Il ne s'agit pas simplement de ce

qu'il commande aux hommes de faire pour établir certaines règles sociologiques. Connaître l'identité de Dieu commence avec la compréhension du caractère de Dieu. Dieu est un Dieu saint, Dieu continue à être un Dieu saint, Dieu sera toujours un Dieu saint.

Le propitiatoire (ou siège de la miséricorde)

Si le coffre et la loi qu'il contenait avaient été uniquement des représentations du caractère de Dieu, les Juifs auraient toujours été à la merci de leurs péchés et seraient restés sans espérance. Mais immédiatement le coffre a été complété : « *Tu feras un propitiatoire d'or pur ; sa longueur sera de deux coudées et demie et sa largeur d'une coudée et demie.* » (Ex. 25 : 17). Ce « propitiatoire » était le couvercle, la deuxième partie de l'arche. Cet objet était très important.

C'est Luther, en traduisant l'Ancien Testament qui, le premier, a utilisé le terme « *le siège de la miséricorde*¹ ». C'est une superbe expression poétique qui communique correctement la signification du couvercle de l'arche, c'est-à-dire un lieu de pardon. Si une personne ne connaît pas le mot hébreu traduit par « *le propitiatoire* » elle pourrait être troublée car le mot signifie *la couverture*. Il ne s'agit pas d'une couverture comme le couvercle d'un pot, mais d'une couverture dans le sens d'une expiation. Ceci est souligné dans l'épître aux Hébreux qui parle des « *chérubins de gloire, couvrant de leur ombre le siège de la miséricorde* »

Le propitiatoire (objet de couverture) avait exactement la même dimension que le coffre. L'expiation couvrait exactement la loi. C'est ici, je pense, que nous trouvons l'équilibre qui se trouve dans le Nouveau Testament au sujet du caractère de Dieu. Dieu est saint (il est toujours saint, il ne cessera jamais d'être saint) et Dieu est amour. Les deux choses doivent être affirmées.

Dieu est saint, Dieu est amour. Aucun des deux n'est prioritaire. Si une personne comprend le caractère de Dieu, elle connaît les deux aspects : « Dieu est saint » et « Dieu est amour ». Nous pouvons inverser ces termes et il est bien de le faire dans nos conversations ou dans nos pensées afin de nous rappeler que l'un n'est pas supérieur à l'autre. Dieu est saint, Dieu est amour. Les deux tiennent ensemble et représentent le caractère de Dieu.

¹ *Le terme grec traduit en français par « propitiatoire » a été traduit en anglais par « mercy seat » et en allemand par « Gnadenstuhl » termes qui pourraient être traduits par « siège de la miséricorde », d'où l'explication qui suit.*

Remarquez que l'ordre de déposer la loi dans le coffre précède l'ordonnance de faire le propitiatoire (Ex. 25 : 16-17). Que ce lien ne soit pas seulement un style littéraire fluide est confirmé dans le verset 21 où ces deux formulations sont à nouveau liées : « *Tu mettras le propitiatoire par-dessus l'arche et tu mettras dans l'arche le Témoignage que je te donnerai* ». Cela rejoint exactement le verset suivant : « *C'est là que je me rencontrerai avec toi; du haut du propitiatoire, entre les deux chérubins placés sur l'arche du témoignage, je te donnerai tous mes ordres pour les enfants d'Israël.* » (Ex. 25 : 22). Deux fois, la loi qui se trouve dans le coffre est mentionnée dans le contexte de la couverture (le propitiatoire, l'expiation) qui doit être au-dessus.

Rencontrer Dieu au propitiatoire

« *C'est là que je me rencontrerai avec toi* » (Ex. 25 : 22). Dieu n'a pas rencontré les Juifs au niveau de la loi mais au propitiatoire. Certainement c'est pour cela que Luther, aimant profondément le Seigneur, a appelé la couverture de l'arche « *le siège de la miséricorde* ». Il a compris que c'est l'endroit précis où Dieu rencontre celui qu'il trouve.

Si nous avons seulement la loi, nous partagerions le sort d'Uzza que Dieu a fait mourir parce qu'il avait touché l'arche. Il voulait seulement la retenir car elle allait tomber (1 Chron. 13 : 9-10). S'approcher de Dieu sur la base de la loi signifierait la séparation d'avec Lui, pour l'éternité. Mais Dieu ne nous confronte pas seulement avec le coffre et la loi qu'il contient. Il nous amène au propitiatoire et là, au lieu de l'expiation, il nous rencontre avec miséricorde et douceur.

Le livre de l'Exode nous enseigne cette même leçon de différentes manières. Par exemple, dans Exode 20 : 24, lorsque la première mention de l'arche a été faite après avoir reçu la loi, nous lisons : « *Tu m'élèveras un autel de terre, sur lequel tu offriras tes holocaustes et tes sacrifices d'actions de grâces, tes brebis et tes bœufs. Partout où je rappellerai mon nom, je viendrai à toi, et je te bénirai. Si tu m'élèves un autel de pierre, tu ne le bâtiras point en pierres taillées; car en passant ton ciseau sur la pierre, tu la profanerais.* » (Exode 20 : 24-25)

Lorsque Dieu a donné au peuple juif le premier autel, après leur avoir donné la loi, il a clairement dit qu'ils ne pourraient pas venir à lui sur la base d'une quelconque beauté qu'ils pourraient lui offrir. L'autel devait être soit de terre soit de pierre brute sans aucune marque d'outil. (Plus tard l'autel d'airain a été donné pour le tabernacle mais dans une

situation différente.) Ici l'accent est mis sur le fait qu'aucun outil humain ne devait toucher l'autel car sinon il serait profané.

En Exode 24 : 4-8, le livre de l'alliance et le sang de l'alliance sont présentés ensemble. L'homme, pour avoir de la connaissance, a besoin de la révélation de ce livre, c'est-à-dire qu'il a besoin d'une communication propositionnelle ayant du contenu ; et pour obtenir le pardon, l'homme a besoin du sang répandu. Aucune alliance n'est possible entre Dieu – saint, parfait, moralement absolu pour toujours – et une humanité révoltée, en dehors du sang de l'alliance.

Le jour de l'expiation décrit dans le livre du Lévitique est également en rapport avec notre sujet. En ce séjour précis, une fois par année, le souverain sacrificateur entrait dans le lieu très saint et aspergeait le propitiatoire avec du sang, comme Dieu l'avait ordonné. (*Lév. 16 : 14*). Certainement Dieu associait à nouveau l'idée du propitiatoire, de l'expiation, avec le sang répandu. Il y a une relation entre ce jour de l'aspersion du sang sur le siège de la miséricorde et la grande image de la venue de Jésus.

Le livre de Lévitique affirme aussi que le feu apporté au jour de l'expiation dans la présence de Dieu devait provenir d'un endroit spécifique. Le souverain sacrificateur « *prendra un brasier plein de charbons ardents ôtés de dessus l'autel devant l'Éternel* » (*Lév. 16 : 12*). Le feu devait être pris sur l'autel et non pas ailleurs. Tout autre provenance était du « feu étranger ». Deux fils d'Aaron, Nadab et Abihou ont essayé d'offrir du « feu étranger » et Dieu les a immédiatement frappés avec du feu. (*Lév. 10 : 1-2*).

Nous voyons donc que la vérité selon laquelle Dieu peut seulement être rencontré, à ses conditions au propitiatoire, ne se trouve pas uniquement dans une courte portion du livre de l'Exode. Il ne s'agit pas d'un concept isolé mais de la trame même et de la fibre de tout ce qui concerne ce sujet. Dieu a dit aux Juifs, « *Je te rencontrerai du haut du propitiatoire, entre les deux chérubins placés sur l'arche du Témoignage, je te parlerai afin de te donner tous mes ordres pour les Israélites.* » (*Ex. 25 : 22*). Dieu rencontre son peuple au propitiatoire et non pas au niveau de la loi.

Je suppose que l'apôtre Paul pensait à cela lorsqu'il a écrit le chapitre 3 de l'épître aux Romains. Il y décrit Christ comme celui « *que Dieu a destiné comme moyen d'expiation pour ceux qui auraient la foi en son sang, afin de montrer sa justice. Parce qu'il avait laissé impunis les*

péchés commis auparavant au temps de sa patience » (verset 25).

Christ est le propitiatoire. Paul étant Juif et bien versé dans la pensée juive, se référait certainement au couvercle de l'arche, le siège de la miséricorde, en disant aux Juifs de Rome et aux Gentils, qui devaient approfondir leur connaissance de la vérité, que Christ est en *réalité* ce que le propitiatoire était dans l'Ancien Testament. Pour utiliser les termes de l'épître aux Hébreux, une *figure*, un *modèle*, une *image* des choses à venir.

C'est sur cette seule base que le texte de Romains 3 : 26 a une signification : *« il a voulu montrer sa justice dans le temps présent, de manière à être reconnu juste, tout en justifiant celui qui a la foi en Jésus. »* Nous ne pouvons pas rencontrer Dieu au niveau de la loi, c'est-à-dire au niveau de la sainteté de son caractère. Mais nous pouvons le rencontrer sur la base de ce que la couverture de l'arche représentait – Christ faisant une œuvre propitiatoire. De ce fait Dieu peut rester saint tout en justifiant ceux qui ont la foi en Jésus. Ainsi, dans le tabernacle, il y a un coffre avec la loi recouvert par le propitiatoire.

L'autel d'airain

Après avoir décrit l'arche, Dieu ordonne de faire une table en bois d'acacias (*Ex. 25 : 23*). Il s'agit de la table pour les pains de proposition, ce qui, à travers les âges, a été interprété comme une représentation de Christ, le Pain de Vie, dont une personne se nourrit après être devenue chrétienne. Le prochain objet que Dieu décrit est le chandelier (*Ex. 25 : 31*) dont on a souvent pensé, et avec raison, qu'il se rapportait à Christ, la Lumière du Monde. Il est intéressant de noter que le chandelier était la seule lumière dans le tabernacle ; sans celui-ci, le tabernacle eut été obscur. Ainsi, Jésus est aussi la seule lumière du monde.

Depuis le chapitre 27 nous avons passé du lieu très saint, à travers la tente (elle-même décrite dans le chapitre 26), pour arriver dans la cour. La première chose qu'une personne verrait en s'approchant de la tente depuis l'extérieur serait un autel en bronze sur lequel les sacrifices étaient offerts : *« Tu feras l'autel en bois d'acacia ; sa longueur sera de cinq coudées, et sa largeur de cinq coudées. L'autel sera carré, et sa hauteur sera de trois coudées. Tu feras ses cornes aux quatre coins ; ses cornes formeront avec lui une seule pièce et tu le couvriras de bronze. »* (*Ex. 27 : 1-2*)

Cet autel était situé en-dehors de la tente au seul point d'entrée pour le sacrifice et était la seule voie d'approche de Dieu. Il était spécifiquement

lié à l'aspersion du sang sur le propitiatoire. En ce merveilleux jour de l'expiation, unique pendant l'année, un bassin de sang avec un encensoir rempli de feu pris sur l'autel étaient transportés vers le lieu très saint. Le souverain sacrificateur traversait le lieu saint, puis écartait le rideau pour entrer dans le lieu très saint. Seulement le sacrificateur entrait mais, de par sa représentation, tout le peuple entrait. Dans la présence de Dieu avec du sang et du feu de l'autel, il aspergeait de sang le propitiatoire.

En plus du sacrifice le jour de l'expiation, les Juifs devaient chaque jour sacrifier deux agneaux sur l'autel, un le matin et un autre le soir. (Ex. 29 : 38-39). Il y avait encore beaucoup d'autres sacrifices sur l'autel. Il devait y avoir une constante application du sang.

Il est important de comprendre qu'il ne s'agissait pas d'un culte aride et cérémoniel. Les sacrifices avaient un but précis : « *Je demeurerai au milieu des Israélites et je serai leur Dieu. Ils reconnaîtront que je suis l'Éternel, leur Dieu, qui les ai fait sortir du pays d'Égypte, pour demeurer au milieu d'eux. Je suis l'Éternel, leur Dieu.* » (Ex. 29 : 45-46). Ces sacrifices étaient accomplis afin que Dieu habite parmi son peuple en le rencontrant au propitiatoire.

L'autel des parfums

En Exode 30 verset 1 Dieu décrit une autre pièce du mobilier dans la tente du lieu saint : l'autel des parfums, le lieu de prière et de louange. Cette description tardive nous communique une grande leçon : l'adoration et la louange acceptables viennent en dernier, après tout le reste.

Dans le psaume 41 nous lisons ces paroles : « *Que ma prière monte devant ta face comme l'encens, et l'élévation de mes mains comme l'offrande du soir!* » (Ps. 141 : 2). David avait compris que la prière et la montée de l'encens depuis l'autel des parfums, sont comparables. Le livre de l'Apocalypse nous parle aussi des prières des saints comme de l'encens qui s'élève.

Où trouvons-nous l'autel de l'adoration et de la louange dans le tabernacle ? « *Tu placeras l'autel en face du voile qui est devant l'arche du Témoignage, en face du propitiatoire qui est sur le Témoignage, et où je te rencontrerai.* » (Ex. 30 : 6). Bien que l'autel des parfums ait été placé en dehors du lieu très saint, devant le voile, il était évident que la prière et les louanges devaient être offertes devant le propitiatoire (siège

de la grâce). L'autel des parfums était placé en dehors du voile pour des raisons pratiques – le souverain sacrificateur ne pouvait pénétrer dans le lieu très saint qu'une fois par année alors que l'encens devait être brûlé journellement.

L'autel des parfums était aussi en relation avec l'effusion de sang, car Dieu avait ordonné : « *Une fois par an, Aaron fera l'expiation sur les cornes de l'autel : avec le sang de la victime expiatoire pour le péché, il y sera fait l'expiation une fois chaque année dans toutes vos générations. Ce sera une chose très sainte, devant l'Éternel.* » (Ex.30 : 10). L'adoration naturelle d'un homme viole le caractère de Dieu. Pour que l'adoration soit acceptable, nous devons venir sur la base de la propitiation. Même l'autel des parfums, même la louange et l'adoration devaient être purifiés par l'effusion de sang.

Comme le « feu étranger » était prohibé, ainsi « l'encens étranger » ne pouvait être offert. (Exode 30 : 9). Il était interdit à une personne d'apporter une prière « étrangère » à Dieu. Elle devait s'approcher selon les prescriptions de Dieu, en accord avec qui Il est et selon la voie qu'Il a ouverte. Aujourd'hui nous ne pouvons pas apporter à Dieu des louanges et des prières acceptables par lui sans l'avoir accepté tel qu'il s'est révélé dans les Écritures et selon le pardon qu'il a procuré par la solution historique de la mort sur la croix.

Je ne veux pas dire que Dieu n'entend jamais un homme non sauvé qui crie vers lui « *Aie pitié de moi qui suis pêcheur* ». Mais les gens sont dans l'erreur s'ils pensent pouvoir louer Dieu à leur propre manière. Nous n'offrons aucune faveur à Dieu en le louant ou en l'adorant, que ce soit lors d'un service de louange ou par le service d'une vie.

Dieu a établi un ordre pour la louange non arbitraire qui soit conforme à son caractère. Au temps de l'Ancien Testament, la représentation de son caractère était le lieu très saint. Ce qui était premièrement requis, était le respect de sa sainteté. En conséquence, pour s'approcher de Dieu chaque homme devait passer vers l'autel d'airain. Dans l'épître aux Hébreux nous lisons : « *Le Saint-Esprit montrait par là que l'accès du lieu très saint n'était pas encore ouvert, tant que le premier tabernacle subsistait.* » (Hbr. 9 : 8). Cela signifie que le Saint-Esprit faisait comprendre (par la nécessité des offrandes continues aux temps de l'Ancien Testament, pour les prêtres et le peuple) que la voie pour le lieu très saint n'était pas encore vraiment ouverte. Ceci est prouvé par le fait qu'à la mort de Jésus, le voile du temple a été déchiré du haut en bas. En déchirant le voile, Dieu disait : « Le modèle est périmé. La réalité est

venue. Christ est mort, l'offrande a été donnée ; tout est accompli. Christ le Seigneur est venu ». Par le sacrifice de Christ, la vraie propitiation a eu lieu. La sainteté de Dieu n'a pas été annulée ; Dieu est toujours un Dieu saint – mais l'œuvre de propitiation de Christ a couvert notre culpabilité, une fois pour toutes.

Ainsi, ceux qui veulent venir à Dieu doivent premièrement passer par l'autel d'airain. Nous, aujourd'hui ne devons pas seulement suivre le modèle de l'Ancien Testament, mais la réalité ; nous devons accepter Christ et son œuvre propitiatoire.

Mettre en pratique l'œuvre accomplie de Christ

Contrairement aux sacrifices de l'Ancien Testament qui devaient être continuellement offerts, Christ est mort seulement une fois. Le terme grec est très fort : Il est mort une fois pour toutes. Sa mort a été « finale » et suffisante.

Selon la loi, presque tout est purifié avec du sang ; et sans effusion de sang, il n'y a pas de pardon. Il était donc nécessaire que, d'une part, les représentations des réalités célestes soient purifiées de la sorte et que d'autre part les réalités célestes elles-mêmes le soient par de meilleurs sacrifices. Car Christ n'est pas entré dans un sanctuaire fait par la main de l'homme, imitation du Vérable, mais dans le ciel même, afin de se présenter maintenant pour nous devant la face de Dieu. Il n'y est pas entré afin de s'offrir plusieurs fois, comme le souverain sacrificateur entre chaque année dans le sanctuaire avec du sang étranger ; car alors, le Christ aurait dû souffrir plusieurs fois depuis la fondation du monde. Mais maintenant, à la fin des siècles, il a paru une seule fois pour abolir le péché par son sacrifice. Et comme il est réservé aux hommes de mourir une seule fois, - après quoi vient le jugement - de même aussi le Christ, qui s'est offert une seule fois pour porter les péchés d'un grand nombre, apparaîtra une seconde fois, sans (qu'il soit question du) péché, pour ceux qui l'attendent en vue de leur salut. (Hbr 9 : 22-28)

Toutefois soyons attentifs. Les sacrifices dans l'Ancien Testament, matin et soir, ont toujours quelque chose à nous dire. Le pain de proposition, par exemple, nous dit que nous devons nous nourrir de Christ journalièrement, de manière existentielle. Christ, la Lumière du Monde, doit m'éclairer non seulement le jour de ma justification et de ma conversion ; il doit pratiquement être ma lumière, à chaque instant de ma vie. Les deux grands sacrements soulignent cela. La circoncision dans l'Ancien Testament et le baptême représentent un acte une fois pour

toutes. Mais l'autre sacrement, la pâque dans l'Ancien Testament et le repas du Seigneur dans le Nouveau, doivent être répétés durant toute la vie. Le premier représente l'acte unique de l'œuvre de Christ lorsque je l'accepte comme Sauveur, l'autre est la relation constante avec Celui qui existe. Se nourrir de Christ dans nos cœurs, par la foi n'annule pas l'acte unique de notre salut. Il y a une différence entre le fait d'être sauvé une fois pour tout, et la mise en pratique journalière, par la foi, de l'œuvre accomplie de Christ. Je dois regarder à cette œuvre de Christ dans le *présent* de ma vie.

Le sang versé de l'Agneau de Dieu n'est pas seulement « *utile* » pour ma justification. Lorsqu'il est appliqué instant après instant, je suis en mesure d'être au siège de la miséricorde continuellement. Bien que je me sois converti une fois pour toutes, si je ne saisis pas maintenant, consciemment l'œuvre accomplie par Christ, le sang de l'Agneau de Dieu, pour moi, je ne peux pas prétendre que la rencontre avec Dieu au siège de la miséricorde, soit réelle. Rencontrer Dieu au siège de la miséricorde est fondé sur l'œuvre de Christ, accomplie une fois pour toutes à la croix, mais son application doit être une chose constante dans ma vie. Si constamment j'applique le sang², alors il peut y avoir une rencontre réelle avec Dieu au siège de la miséricorde, maintenant.

Enfin et finalement je suis prêt pour l'autel des parfums. Souvenez-vous de l'ordre donné dans le livre de l'Exode. L'autel des parfums a été présenté après que Dieu ait dit, « *Maintenant je demeurerai avec vous* ». Le même ordre doit être vrai pour moi. Je ne suis pas prêt pour la louange, que ce soit en public ou en privé, si je n'ai pas demandé à Dieu de me purifier de n'importe quel péché dans ma vie présente. Ma vie ne peut être une louange à Dieu jusqu'à ce que cette purification soit devenue une réalité.

Si ma louange doit être réelle, et ne pas seulement revêtir une forme extérieure, deux actes doivent la précéder. Il doit d'abord y avoir la purification par le sang de Christ une fois pour toutes, pour ma justification et il doit y avoir *MAINTENANT* une purification qui est concrétisée par mon acceptation, par la foi, de l'œuvre accomplie de Christ. Alors j'ai établi pour moi une relation ouverte avec Dieu au siège de la miséricorde.

Je suis alors prêt à louer Dieu, aussi bien dans un culte de louange que dans ma vie.

Dr. Francis A. Schaeffer

² Il serait plus précis à notre avis de dire : « Si constamment je m'approprie l'efficacité du sang de Christ ». Note de Michel Jeanrenaud.